

MARS 2021 **FR.PLANET-LIFESTYLE.BE**

**MEDIA
PLANET**

50+

Sophie Davant

« Je ne m'interdis rien et je pense que c'est l'apanage de l'âge et de l'expérience ! »

DANS CETTE ÉDITION :

Patrimoine architectural et balades : les trésors de la ville de Tournai.

PAGE 5

Gare à l'hypertension artérielle et à l'hypercholestérolémie !

PAGE 7

La maison intelligente devient plus accessible et abordable.

PAGE 14

© PHOTO : CHRISTOPHE AUBERT

**Calcium
+
Vitamine D**

**SANS PROBLÈME
DE GOÛT**

*Conserver os solides
et force musculaire !*

VISTA-Cal D™

Demandez le CNK 3042-074 à votre pharmacien

**1 comprimé à AVALER
Si simple !**

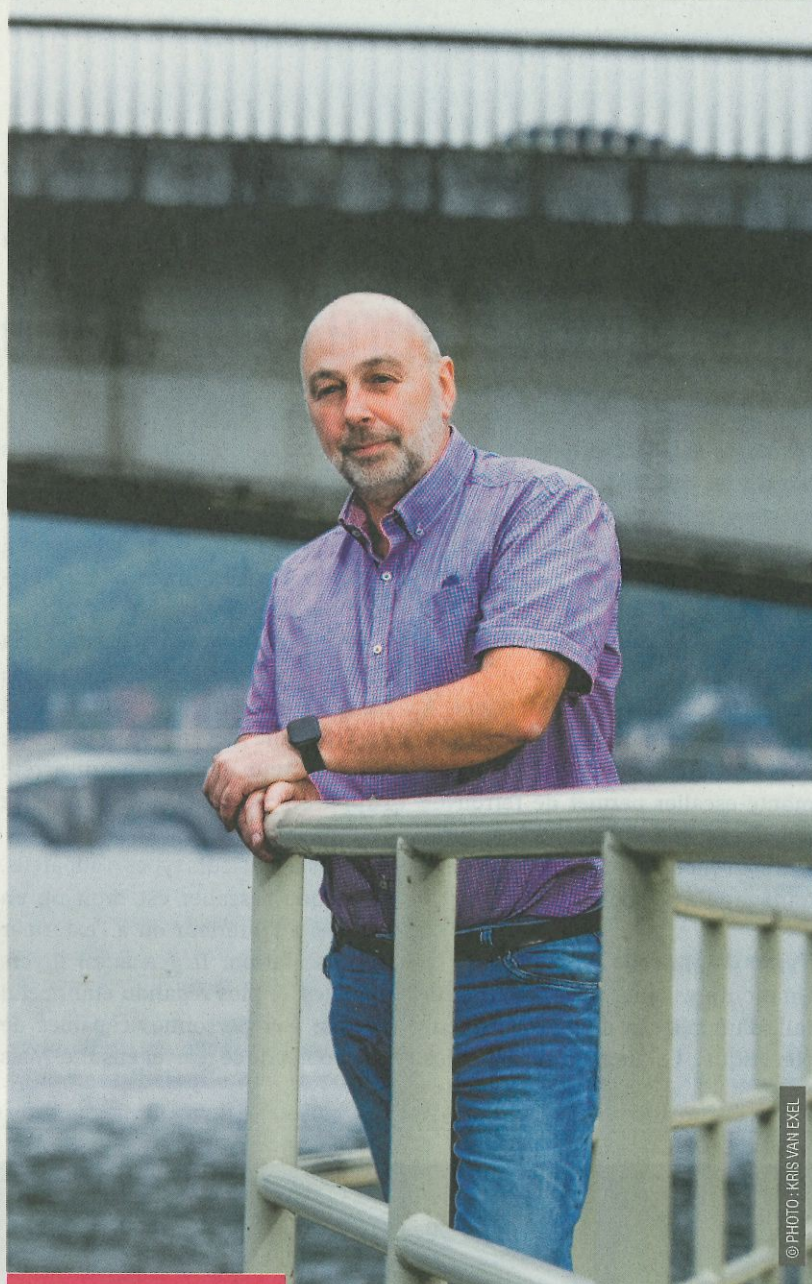
- ➔ Très digeste
- ➔ Simple et pratique
- ➔ Prix abordable



Mobilisation d'envergure pour le respect des droits des seniors

Onze organisations, dont Respect Seniors, Amnesty International et la Ligue des Droits Humains, lancent une pétition demandant aux autorités belges de mieux garantir le respect des droits humains des résidents en maisons de repos. Entretien avec Dominique Langhendries, Directeur de Respect Seniors, l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés.

Texte : Philippe Van Lil



© PHOTO: KRIS VAN EXEL

Dominique Langhendries

DIRECTEUR DE RESPECT SENIORS

Quel est l'état de la maltraitance à l'égard des aînés ?

Dominique Langhendries : « En 2020, nous avons reçu quelque 4.100 appels, dont 2.200 correspondaient à des situations de maltraitances, principalement psychologiques et ensuite civiques. La crise sanitaire a renforcé les privations de liberté, que ce soit à domicile ou en maisons de repos. Dans celles-ci, les gens se sont plaints de ne plus pouvoir sortir et voir leurs enfants. Il a fallu attendre la récente circulaire ministérielle pour que l'on puisse, après la période de vaccination, commencer à les déconfiner et rouvrir la porte aux visiteurs et services extérieurs. Avant cela, la situation des résidents des maisons de repos était compliquée, au même titre que celle des aînés vivant à domicile, où les visites des enfants et les services destinés aux seniors ont été considérablement réduits. »

Peut-on vraiment parler de maltraitance ?

D. L. : « Oui... même si elle était non voulue ! Durant un an, la crise sanitaire n'a pas été accompagnée d'une attention suffisante à la santé mentale de nos aînés, qu'ils vivent à domicile ou en maison de repos. Ici, le ressenti

a été d'autant plus fort qu'au moment du déconfinement partiel, les aînés à domicile ont eu plus de facilités pour revoir plus tôt leurs familles, aller chez le coiffeur, etc., qu'en maisons de repos. En outre, la crise de la Covid a exacerbé une situation qui existait au préalable au sein des maisons de repos : manque de financement, de personnel, de formation de celui-ci, etc. »



La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber une situation qui existait au préalable au sein des maisons de repos : manque de financement, de personnel, etc.

À votre niveau, qu'avez-vous fait pour aider les aînés ?

D. L. : « D'août à décembre 2020, Respect Seniors mis en place 75 groupes de parole pour quelque 650 aînés dans des maisons de repos en Wallonie. Vu les mesures de sécurité, cela n'a pas été évident de les organiser.

Beaucoup de seniors y ont exprimé des plaintes, des sentiments d'isolement, des frustrations de ne pas avoir été suffisamment informés voire de ne pas avoir pu prendre part aux processus de décision au sein des maisons de repos. Certains nous ont aussi dit que lorsqu'ils étaient entrés en maison de repos, ils l'avaient déjà vécu comme un confinement. Cela veut tout dire ! Ils n'avaient pas choisi d'y entrer ; dans certains cas, leur famille l'avait fait pour eux. Récemment, nous avons aussi organisé des groupes de paroles par visioconférence mais peu d'aînés sont à l'aise avec l'informatique. »

À présent, que demandez-vous à nos autorités ?

D. L. : « D'abord, nous attirons l'attention des différents niveaux de pouvoir sur les soucis qui sont survenus spécifiquement durant la crise dans les maisons de repos et maisons de soins, notamment en termes de surprotection de nos aînés. Ensuite, via plusieurs recommandations, nous leur demandons de prendre des

mesures pour que les droits fondamentaux des seniors soient respectés, qu'ils ne soient pas privés de liberté sur le long terme, qu'ils soient considérés comme des adultes à même de prendre certaines décisions par eux-mêmes, qu'ils soient associés aux décisions communes, qu'ils soient mieux informés, que leur bien-être physique et psychique soit mieux pris en considération. Nous demandons aussi de meilleurs encadrements et formations du personnel qui, lui aussi, vit une période difficile et est souvent en souffrance. Nous désirons enfin que les contrôles des administrations ne soient plus seulement liés à des notions d'agrément mais aussi à la qualité de vie et au bien-être des aînés. Maintenant que la période vaccination est quasiment terminée en maisons de repos, espérons aussi que cela leur donnera un peu plus d'espoir. » ■



Pour plus d'informations :
respectseniors.be